|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)****Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document WTDC-17/32-F** |
|  | **8 septembre 2017** |
|  | **Original: anglais** |
| Brésil (République fédérative du)/Mexique |
| Proposition de révision du champ d’application de la Question 8/1 |
|  |
|  |
| **Domaine prioritaire:**– Questions confiées aux commissions d’études**Résumé:**Le Brésil et le Mexique soumettent la présente contribution relative à la modification du champ d’application de la Question 8/1, afin d’élargir le cadre de l’étude de cette Question pour qu’elle porte sur l’examen d’autres thèmes relatifs aux techniques de radiodiffusion numérique ainsi qu’aux nouveaux services et aux nouvelles applications.**Résultats attendus:**Le Brésil et le Mexique invitent les délégations à étudier la présente contribution lors des discussions relatives à la révision du champ d’application de la Question 8/1**Références:**Question 8/1 |

COMMISSION D'ÉTUDES 1

**MOD** B/MEX/32/1

QUESTION 8/1

Etude des stratégies et des méthodes de transition à prévoir pour l’adoption des techniques de radiodiffusion numérique et la mise en œuvre de nouveaux services et de nouvelles applications

# 1 Exposé de la situation ou du problème

1.1 Il apparaît que les technologies de radiodiffusion vont se généraliser inexorablement dans tous les pays et toutes les régions. Certains pays sont déjà passés de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et le passage au numérique est en cours dans d’autres pays. Le rapport final relatif à la Question 8/1 pour la période d’études 2014-2017 indique que la transition se traduit par l’adoption de diverses stratégies et mesures liées à la mise en œuvre et de différents plans pour assurer la réussite du processus et pour en tirer le maximum d’avantages

1.2 L'UIT-D peut continuer de jouer un rôle en aidant les Etats Membres à évaluer les incidences techniques et économiques de l’adoption de la radiodiffusion numérique et de la mise en œuvre de nouvelles applications ainsi que de nouveaux services. A cet égard, l'UIT‑D collabore étroitement avec l'UIT‑R et l'UIT‑T concernant les questions de radiodiffusion, ce qui évite la répétition des mêmes activités.

1.3 L’utilisation du "dividende numérique" est un sujet important qui continue d'être largement débattu par les radiodiffuseurs et les opérateurs de télécommunication.

1.4 L’UIT s’est efforcée d'analyser et de recenser des bonnes pratiques en vue du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique. Il est important de souligner que le rapport sur la Question 11-3/2 pour la période d’études 2010-2014 met en évidence les politiques publiques qu’il conviendrait d’adopter pour que les pays puissent engager la transition vers le numérique.

1.5 En outre, il est important de faire mention de la base de données sur le passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (DSO), qui donne des informations sur les manifestations (ateliers, réunions de coordination des fréquences et séminaires, par exemple), les publications (documents de l’UIT-R et de l’UIT D, feuilles de route et exposés dans le cadre d’ateliers, par exemple), les sites web (UIT R et UIT D, Accord GE-06), les contacts et les sources d’information sur cette question.

1.6 En outre, les responsables de l’étude de la Question 8/1 ont présenté, à la fin de la période d’études, un rapport final dans lequel sont analysées les bonnes pratiques visant à accélérer le passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et à réduire la fracture numérique grâce au déploiement de nouveaux services, les stratégies de communication à mettre en place pour sensibiliser le public à la radiodiffusion numérique et les questions à aborder concernant le spectre des fréquences radioélectriques du fait de l’arrêt des émissions analogiques, entre autres études de cas.

1.7 Il faut également tenir compte des études menées par les autres Secteurs de l’UIT en ce qui concerne la mise en œuvre des systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre conformément aux Résolutions de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15) relatives à l’exploitation, à terme, du dividende numérique. Dans cette optique, il y a lieu d’envisager le maintien des sujets d’étude relatifs aux aspects techniques et économiques du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique.

1.8 Enfin, une autre question importante pour l’avenir de la radiodiffusion est celle de l’utilisation d’une multitude de plates-formes de distribution et de l’intégration des différents réseaux, en particulier les réseaux large bande et de radiodiffusion, pour la fourniture de nouvelles applications et de nouveaux services innovants ainsi que pour la distribution aux utilisateurs de contenus audiovisuels et d’autres contenus.

# 2 Question ou thème à étudier

Les études entreprises dans le cadre de cette Question seront centrées sur les thèmes suivants:

2.1 Incidence de la coexistence des services de radiodiffusion et d'autres services de télécommunication sur les pays en développement, compte tenu des activités pertinentes menées à bien dans les deux autres Secteurs de l'UIT, y compris les nouvelles utilisations du dividende numérique.

2.2 Analyse des méthodes à appliquer et des problèmes à résoudre pour le passage à la radiodiffusion sonore et télévisuelle numérique de Terre, y compris pour la transition numérique-numérique en vue du déploiement de nouveaux services et de nouvelles applications :

2.3 Examen des nouveaux services et des nouvelles applications de radiodiffusion, notamment des applications multimédias/interactives, la télévision à trois dimensions (TV3D), les nouvelles résolutions d’image, la télévision sur mobile et la télévision numérique communautaire et régionale, compte également tenu d’autres plates-formes de distribution télévisuelle (TVIP, câble, satellite, par exemple) et de leurs incidences sur le marché de la radiodiffusion de Terre.

2.4 Examen des aspects économiques du déploiement des nouveaux services et des nouvelles applications de radiodiffusion, y compris des coûts relatifs à leur déploiement;

2.5 Planification des bandes de fréquences attribuées aux services de radiodiffusion en vue de l'arrêt de l'analogique, le dividende numérique et les plans de fréquences éventuels, la planification de différents services, notamment des plans d'allotissement, ainsi que les bandes spécifiques à attribuer aux radiodiffuseurs après l'arrêt de l'analogique, dans le cadre du mandat de l'UIT-R.

2.6 Recueil de bonnes pratiques et de données d'expérience des pays sur la réduction des brouillages entre le service de radiodiffusion et les nouveaux services;

2.7 Analyse du passage progressif à la radiodiffusion numérique, études de cas, échange de données d’expérience et stratégies mises en œuvre;

2.8 Coûts et conséquences du passage à la radiodiffusion numérique. Incidences pour les différents acteurs du secteur : radiodiffuseurs, fournisseurs de technologies, équipementiers et distributeurs de récepteurs, notamment;

2.9 L'utilisation des bandes de fréquences issues du dividende numérique résulte du passage de la radiodiffusion numérique de Terre, y compris sous ses aspects techniques, réglementaires et économiques:

a) situation actuelle de l'utilisation des bandes de fréquences issues du dividende numérique;

b) normes/recommandations adoptées ou en cours d'examen par les deux autres Secteurs de l'UIT concernant ce thème;

c) partage des bandes de fréquences issues du dividende numérique;

d) harmonisation et coopération sur le plan régional;

e) rôle du dividende numérique dans les économies réalisées sur le plan du financement et du coût du passage au numérique; données d'expérience et bonnes pratiques à cet égard;

f) utilisation du dividende numérique pour contribuer à réduire la fracture numérique, en particulier pour la mise au point de services de communication destinés aux zones rurales et isolées;

g) lignes directrices sur le passage à la radiodiffusion numérique, l’accent étant mis sur l’expérience acquise par les pays ayant mené ce processus à son terme.

# 3 Résultats attendus

a) Rapport tenant compte des études visées aux points 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5 ci‑dessus.

b) Collecte et diffusion à intervalles réguliers de données pertinentes émanant des organisations et groupes mentionnés au § 8 ci‑dessous. Mises à jour périodiques des études effectuées dans les autres Secteurs de l'UIT.

c) Lignes directrices détaillées sur la mise en œuvre de nouveaux services et de nouvelles applications, y compris le service de radiodiffusion et d’autres services. .

d) Rapport sur les bonnes pratiques relatives aux aspects économiques du déploiement de nouveaux services et de nouvelles applications de radiodiffusion.

e) Recueil de stratégies sur la transition numérique–numérique , faisant la synthèse de l'expérience acquise par les pays concernant la mise en œuvre de nouveaux services de radiodiffusion numérique et la libération de nouvelles bandes issues du dividende numérique

# 4 Echéance

Un rapport d'activité annuel sera remis à chaque réunion de la commission d'études.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

# A déterminer6 Origine des contributions

1) Collecte de contributions et de données connexes auprès des Etats Membres et des Membres du Secteur de l'UIT-D ainsi qu'auprès des organisations et groupes énumérés au § 9 ci‑dessous.

2) Mises à jour des Questions, des Recommandations et des rapports pertinents des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T et résultats obtenus dans ce contexte en ce qui concerne la radiodiffusion sonore et télévisuelle numérique de Terre au‑dessous de 1 GHz.

3) Examen de l'incidence, pour les pays en développement, du passage à la radiodiffusion sonore et télévisuelle numérique, de la replanification, de la convergence et de l'interactivité et de la mise en œuvre de nouveaux services et de nouvelles applications.

4) Résultats obtenus au titre de la Résolution 9 (Rév.Dubaï, 2014), y compris des Recommandations, des lignes directrices et des rapports pertinents.

# 7 Destinataires de l'étude

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires de l'étude | Pays développés | Pays en développement[[1]](#footnote-1)1 |
| Décideurs en matière de télécommunication | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Opérateurs de radiodiffusion | Oui | Oui |
| Programme de l'UIT‑D | Oui | Oui |

a) Destinataires de l'étude – Qui précisément en utilisera les résultats?

Les bénéficiaires des résultats de cette étude devraient être les cadres moyens ou supérieurs des radiodiffuseurs, des opérateurs de télécommunications/TIC et des régulateurs du monde entier.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Les activités consisteront à mener des études techniques, à observer les bonnes pratiques et à élaborer des rapports détaillés répondant aux besoins des destinataires.

# 8 Méthodes proposées pour traiter la Question ou thème

a) Comment?

1) Dans le cadre d'une Commission d'études:

– en tant que Question (traitée sur plusieurs années au cours
d'une période d'études) ☑

2) Dans le cadre des activités courantes du BDT (indiquer les programmes, les
activités, les projets, etc., qui seront mis en oeuvre dans le cadre des travaux
sur la Question à l'étude):

– Programmes ☑

– Projets ☑

– Etude confiée à des consultants spécialisés ☑

– Bureaux régionaux ☑

3) D'une autre manière. Préciser (sur le plan régional, dans
le cadre d'autres organisations, conjointement avec d'autres organisations, etc.) □

b) Pourquoi?

A définir dans le programme de travail.

# 9 Coordination et collaboration

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devrait coordonner étroitement ses activités avec celles:

− d'autres commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui étudient des thèmes similaires, en particulier d'autres groupes compétents de l'UIT‑D, par exemple le Groupe de travail de l'UIT‑D sur les questions de genre;

− du Groupe d'action mixte 4‑5‑6‑7 et du Groupe de travail 1B de la CE 1 de l'UIT‑R;

− du Comité technique de l'Union de radiodiffusion interrégionale;

− de l'UNESCO et des organismes internationaux ou régionaux de radiodiffusion concernés, s'il y a lieu;

– le Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) devra, par l'intermédiaire des fonctionnaires concernés du BDT (par exemple, les directeurs des bureaux régionaux, les coordonnateurs) communiquer aux rapporteurs des informations sur tous les projets pertinents de l'UIT dans les différentes régions. Ces informations devraient être présentées aux réunions des rapporteurs lorsque les travaux au titre des programmes et ceux menés par les bureaux régionaux en sont au stade de la planification et lorsqu'ils sont achevés.

# 10 Lien avec les programmes du BDT

Produits 1.2, 2.2 et 4.1.

Résolutions 10 (Rév.Hyderabad, 2010) et 9, 17 et 33 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT.

Liens avec les programmes du BDT visant à encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation.

# 11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut se faire jour au cours de la durée de validité de cette Question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-1)